

ALERTE !



LE MOUVEMENT ANTIDELATION ORGANISE :

**Pour les Collectifs locaux Antidélation,
les animateurs d'autres Mouvements, les militants,
les professionnels du Social, du Médico-social et de l'Education,**

et tous les sympathisants et citoyens intéressés !

UNE ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE DE REFLEXION

SAMEDI 28 JUN A PARIS DE 10H A 17H

BOURSE DU TRAVAIL –Annexe : 67 rue de Turbigo Paris 3^{ème}

Salle Léon Jouhaux (Métro Arts et Métiers)

Les différentes lois, dont la loi Prévention de la Délinquance, ont été votées. Les dispositifs se mettent en place depuis plusieurs mois : vidéosurveillance, CDDF, stages sur l'Art.8, sollicitations des maires ...

La situation continue à s'aggraver et de nouvelles lois liberticides sont en projet.

Nous sommes à un tournant, à un moment où il est nécessaire de se réunir et de réfléchir aux suites de nos actions dans une démarche nationale et collective.

Ordre du Jour :

→ **L'application de la loi Prévention de la Délinquance à ce jour :**

utilisation par les Maires, contrôle social et Déontologie

perte de valeur insidieuse de l'éthique des professionnels du social...

→ **L'évolution du Mouvement Antidélation pour continuer l'alerte et l'action :**

quelles synergies dans les Collectifs locaux actifs, pour les mobilisations à venir, et refuser les rôles de délateur, afin qu'aucun professionnel ne se sente ni isolé ni piégé.

▪ Rappel de quelques points :

☛ Loi PREVENTION DE LA DELINQUANCE en mars 2007, dont les Articles 8 à 12 prévoient entre autre :

-la transmission aux Maires et à ses Adjointes des «informations confidentielles» détenues sur les Habitants, par tous les professionnels du Social, en dérogation au Secret professionnel qu'ils avaient avant, et des «coordinateurs» choisis par le Maire.

-le fichage et le suivi à la mairie (absentéisme, comportement) des enfants sur la commune, et le droit du Maire de convoquer les parents devant un «Conseil des Droits et Devoirs des Familles» (les CDDF) qu'il préside, ainsi que la vidéosurveillance généralisée dans tous les espaces publics.

☛ Mise en place par l'Education Nationale d'un Fichier "Casier scolaire" national détaillé : « BASE-ELEVES » sur tous les enfants du Premier Degré, et « SCONET » dans le Secondaire.

☛ La réouverture des prisons pour enfants : Les Etablissements pénitentiaires pour mineurs (EPM).

☛ Une directive européenne en cours pour permettre de garder maintenant les étrangers sans-papier dans les camps de « rétention administrative » durant 1an ½.

☛ Des Fichiers centralisés qui se multiplient (comme Pass Navigo pour les Transports franciliens), aux micro-puces RFID sous la peau pour les humains, déjà utilisées sur les animaux.

☛ Fichier « ARDOISE » (police et gendarmerie) en cours, qui fichent à la fois suspects, témoins et victimes.

☛ Fichier « FNAEG » : fichage ADN imposé, qui se généralise maintenant à toutes les infractions, même les plus légères.

☛ La « Réforme de l'ordonnance de 45 » remettant en cause la primauté de l'éducatif sur le répressif, et la base des missions des éducateurs de prévention spécialisée auprès des jeunes.

☛ En projet actuellement au Ministère : une loi pour l'été 2008, suite au « Rapport FLAJOLET », qui prévoit d'instituer sur les communes, un « Dossier Médical Partagé » par tous les médecins, Cabinets de ville, et Scolaire, Travail, Pmi, Hôpitaux, et la mise en réseau avec les Elus locaux pour « la prévention sanitaire »...

Des mobilisations sont en cours. Rejoignez-nous ! A bientôt.

Site internet à consulter : <http://antidelation.lautre.net>

Informations complémentaires sur la Journée : agnes.mel@laposte.net